Informations de base		
2021/0239(COD)	Procédure terminée	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement		
Prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme		
Subject		
2.50.04.02 Monnaie et paiements électroniques, virements transfrontaliers		
2.50.10 Surveillance financière		
7.30.20 Lutte contre le terrorisme		
7.30.30.08 Evasion et blanchiment des capitaux		
Priorités législatives		
Déclaration commune 2021		
Déclaration commune 2022		
Déclaration commune 2023-24		

Informations complémentaires			
Source	Document	Date	
Service de recherche du PE	Briefing	20/12/2021	